

Prochain Conseil

En septembre si tu es prudent, achète grains et vêtements.

8 novembre 2016 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 24 du 8 septembre 2016

Premier conseil de rentrée présidé par Jean-Louis VIGNON, maire.

A l'ordre du jour, la rentrée scolaire, les transferts de compétences et les dossiers en cours.

Annie MOAL, Yvan BRISHOUAL et Georges JÉZÉQUEL, excusés, ont donné pouvoir à Jean Louis VIGNON, Julien POUPON et Bernard CORNEC.

I Rentrée scolaire

Pascale CORRE-DIVERRES, adjointe aux affaires scolaires, a détaillé les effectifs et dispositifs mis en place depuis le 1^{er} septembre. L'équipe pédagogique est inchangée et aura en charge les 194 élèves de l'école (voir page 6). Les TAP sont reconduits, avec une centaine de participants chaque vendredi (voir page 7). Des travaux de réfection ont eu lieu dans les classes (peintures, menus travaux) pour offrir un accueil optimum.

II Transferts de compétence

Julien POUPON, vice-président à la CCPLD explique que la Loi NOTRe prescrit à partir du 1^{er} janvier 2017 des transferts de compétence, de façon échelonnée, des communes vers les communautés de communes.

C'est le cas de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ». Plusieurs zones communales sont proposées au transfert vers la Communauté de communes (CCPLD) qui en assurera les extensions et travaux éventuels.

Pour Saint-Urbain, le conseil approuve le transfert de la zone artisanale de Bellevue.

Autre compétence proposée, le transfert des zones accueillant les gens du voyage. Sur la CCPLD, seule la ville de Landerneau possède 2 aires d'accueil. Le conseil approuve le transfert vers la CCPLD qui en assurera la gestion et les investissements futurs.

Dernière compétence approuvée, celle de la création d'une Maison des services au public. L'équipement existe déjà au sein de la CCPLD, avec le bâtiment situé 59 rue de Brest à Landerneau, qui accueille déjà des services comme Pôle emploi, le Trésor public, la CAF, le CLIC...

III Travaux en cours

René RAUD, adjoint à la voirie, annonce que la campagne de renforcement de la voirie aura bientôt lieu, notamment au niveau de Stang Meyet. La RD47 en travaux devrait être ré-ouverte comme prévu le 23 septembre. Une place pour handicapés a été créée devant le salon de coiffure. 3 systèmes d'affichage d'événements associatifs seront prochainement installés sur la RD47, la route d'Irvillac et à la croix du Quinquis (voir page 2).

Hervé LE MENS, adjoint aux travaux, évoque la destruction de la maison proche de l'école, en préparation des travaux pour la bibliothèque et la garderie. Des pierres ont été récupérées pour améliorer l'accessibilité de chemins de randonnée. Des portes coupe-feu seront mises à la salle Ty Kreis-Ker.

Samedi 10 septembre, la mairie accueillait les nouveaux administrés et leurs familles.

Vingt familles ont été invitées, cinq d'entre elles se sont déplacées, soit quatorze personnes en tout avec les enfants. « Il s'agissait d'une rencontre de présentation de la commune, de ses services, des structures jeunesse ainsi que de l'intercommunalité », confie Julien Poupon, premier adjoint et maître de cérémonie de ce temps d'accueil.

Un temps d'accueil qui s'est clôturé par un pot de l'amitié à la salle Ty Kreis-Ker où se déroulait le forum des associations, ce qui leur a permis de découvrir le nombre important de nos associations.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissance

Le 18 juillet est né **Riwan PERON**, domicilié 35 route de Créach Balbé.
Le 3 septembre est né **Ethan KERNINON**, domicilié 34 résidence Rurale.

Mariage

Lénaïg SALAÛN et Antoine GEORGET, Le 23 juillet.



RELEVÉS D'EAU

Les relevés d'eau vont débuter à la fin du mois de septembre. Nous vous remercions de bien accueillir le personnel chargé de cette opération et de faciliter leur travail.

Les compteurs situés dans les habitations doivent rester accessibles dans la mesure du possible. En cas d'absence lors du passage de l'agent, il laissera un avis de passage que vous devrez remplir (en indiquant l'index du compteur) et retourner à la mairie au plus tard dans les huit jours après son passage.

Les compteurs situés à l'extérieur des habitations sont placés dans un coffret en ciment pour les plus anciens ou en plastique pour les plus récents. Ces coffrets doivent être accessibles et propres (pas de boue dedans, et pas de stockage dessus). De plus le compteur doit être protégé contre le gel. Un moyen simple et efficace est de recouvrir le compteur de polystyrène expansé. Il faut éviter les matériaux qui absorbent l'eau comme la laine de verre ou le carton.

Pour mémoire, l'installation de distribution d'eau jusqu'au compteur inclus appartient au service de l'eau, mais l'entretien du coffret contenant le compteur est à la charge de l'abonné. Toute l'installation derrière le compteur appartient au propriétaire et est sous sa responsabilité.



TRAVAUX VOIRIE

Les travaux de voirie vont bientôt commencer. Trois chantiers principaux sont au programme : la route de Stang Meyet entre l'intersection de la route de l'Irvillac et celle de Camblan qui est en très mauvais état et déformée va être refaite en enrobé. L'autre chantier concerne la route de Kersulec, de Croas ar Marhic jusqu'à la limite de Tréflévénez. Cette route sera refaite en bicouche, ce qui évitera de mettre tous les ans un emplâtre de gravillons sur une bonne partie du revêtement (une déviation sera mise en place pendant la durée de ces travaux) et enfin, la rue des prairies va être terminée, avec des candélabres d'éclairage public et revêtement de la chaussée.

Quelques aménagement seront aussi faits le long de la voie romaine pour permettre aux riverains de rejoindre le chemin piéton sans marcher dans l'herbe, ce qui sera plus pratique pour les poussettes.

Le remplacement du passage maçonné du Ster Vian (sous la route du Stum) qui sépare les communes de Saint-Urbain et de Dirinon par des dallots de béton est en bonne voie et devrait finir dans les délais prévus (au plus tard le 23 septembre). Cette zone sera pourvue d'une petite aire de stationnement pour les visites de contrôle de l'ouvrage.

Ce chantier est réalisé et financé par le département.



PETITES ANNONCES

Perdu lotissement Ty-Rhu, une tortue d'Hermann mâle.
Contact : Laetitia 06 23 89 72 34.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 26 septembre

Stimulateurs et défibrillateurs cardiaques implantables

Renseignements : 02 98 00 80 80.

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 8h45 -12h00
Samedi : 8h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 28 septem.	Mercredi 21 septem.
Mercredi 12 octobre	Mercredi 05 octobre
Mercredi 26 octobre	Mercredi 19 octobre

*Le prochain bulletin paraîtra en novembre
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 04 novembre dernier délai.*

Merci.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



LA CIMENTERIE

La Cimenterie, nouvelle salle omnisports du pays de Landerneau-Daoulas valorisera la qualité et le dynamisme des clubs locaux en accueillant des manifestations jusqu'au niveau national.

Le nom de cet équipement fait référence au passé industriel du site, le ciment est souvent utilisé pour illustrer ce qui relie fortement, rapproche et consolide ; ce qui rappelle la vocation première de cette salle : être un élément de cohésion autour des pratiques sportives pour tous les publics du pays de Landerneau-Daoulas et un élément d'attractivité majeur de notre territoire.

Fiche technique :

Superficie totale :

4156 m² - Aire de

jeux : 52 x 38 m.

Cette dimension

permet d'adapter

la salle à

l'utilisation par de

nombreuses disciplines

jusqu'au niveau national :

basket-ball, handball,

tennis de table, judo,

tir à l'arc, GRS...



1500 places assises, dont 800 en tribunes télescopiques. Les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont réparties dans l'ensemble des tribunes. Espace réceptif de 160 m² au premier étage avec vue sur l'aire de jeux. Plus de 200 m² de rangement pour les utilisateurs et des équipements complémentaires : mur d'escalade, salle de presse, salle de préparation physique...

Pour tous renseignements :

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex -

Tel. 02 98 21 37 67 - accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr



VALCT

Samedi 3 septembre, Saint-Urbain accueillait le 33^e MAMM GOZ.

Le club VALCT remercie la municipalité et ses habitants pour le chaleureux accueil réservé aux voitures anciennes et à ses participants.



L'exposition d'une cinquantaine de voitures a suscité l'échange entre les passionnés de mécaniques anciennes et nouvelles. Remercions le club VALCT de préserver ce patrimoine de la tradition automobile.

FÊTE DE QUARTIER

Samedi 27 août, sous un soleil torride, les résidents de Balanec se sont retrouvés sur la place, pour leur fête annuelle de quartier. Environ 40 personnes étaient présentes pour passer une journée en toute convivialité.



Recrutement

Joanna KERMARREC

Employée chargée du secrétariat accueil.



Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, la chapelle de Trévarn sera ouverte le samedi et le dimanche après midi de 14h00 à 18h00.

La visite est gratuite, libre ou guidée.

Pédibus

Les enfants reprennent le chemin de l'école et le pédibus va aussi faire de même.

Il fonctionne depuis plusieurs années grâce aux bénévoles, qu'ils soient grands-parents, parents, retraités...

Son organisation est simple :

Un départ chaque matin d'école, à 8h40 en haut de la résidence rurale.

Les enfants sont conduits à l'école sur un trajet sécurisé traversant la résidence Rurale, le Park Névez et l'allée Sainte Ursule.

Le pédibus est ouvert à toutes les personnes qui le désirent. Si vous êtes intéressés, que ce soit pour accompagner ou pour faire participer votre enfant, vous pouvez vous renseigner par courriel pedibus.lannurvan@gmail.com ou par tel. Gurwann MOIRE au 02 98 25 02 06.

Recensement

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune Français qui a 16 ans.

Il peut se faire : soit en ligne. (service accessible avec un compte personnel service-public.fr), soit en mairie.

Pièces à fournir : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française, livret de famille à jour.



FLEUR DU MÉKONG

Comme chaque année, l'association **FLEUR DU MEKONG** propose son **repas jambon à l'os** le 23 octobre à midi, salle Ty Kreis-Ker.



- ◆ Repas complet, boissons comprises :
- ◆ Adultes : 13 €.
- ◆ Enfants de moins de 12 ans : 6 €.
- ◆ Plats à emporter (sans apéro, salade, fromage, boissons) : 10 €.

Le bénéfice de cette manifestation est destiné au financement de repas de « cantines des rues » et à l'aide à la scolarisation dans des villages particulièrement démunis, dans la région du delta du Mékong au sud Vietnam.

Nous vous espérons nombreux à ce repas afin d'apporter votre soutien à nos projets.

Pour l'inscription à ce repas ou pour toutes informations sur l'association, merci de contacter Michelle ou Jean DEPASSE : 02 98 25 00 93 ou par courriel fleurdumekong@wanadoo.fr



NATURVAN

Course à pied - les entraînements ont lieu :

- ◆ le mercredi soir à 18h00 (sortie d'une heure),
- ◆ le dimanche matin à 09h30,
- ◆ et une séance de renforcement musculaire est proposée le vendredi soir à 18h30 (salle de motricité de l'école).

Les départs des entraînements se font du terrain de foot.

Les débutants sont les bienvenus, des groupes de niveaux sont constitués. Contact : Gwenaël COSTIOU au 06 64 80 59 73.

VTT - les sorties ont lieu :

- ◆ le dimanche matin à 09h30 au stade, pour les adultes.
- ◆ Les jeunes sont encadrés par Fred LAPOUS, et les entraînements ont lieu le samedi matin. Contact : Fred au 06 40 10 07 09.

Trail de la Mignonne

Des sentiers forestiers, des rivières à traverser, de la boue, de belles descentes, des murs à grimper à 4 pattes, des sourires, un bon ravitaillement... Tous les ingrédients pour réussir un bon trail étaient réunis et cette 5^e édition du Trail de la Mignonne a été vivement appréciée des coureurs. Les premiers n'ont sans doute pas pu admirer toute la diversité des paysages, car les circuits ont été « avalés » autour de 14 km/h.

Le trail de la Mignonne fait partie du challenge « armorik trail » auquel l'équipe de Naturvan participe.

Il reste une course à réaliser : Pleyben le 30 octobre.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur bonne humeur, aux sponsors, à la mairie pour son soutien logistique et toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette manifestation.

Une partie des bénéfices reviendra à l'association « Solidarité Enfants du Monde », merci pour leur aide le jour du trail.



Animation école

La collecte de journaux aura lieu les samedis 24 septembre et 29 octobre de 10h30 à 12h00 au local technique de la mairie.

Club de bricolage

Le club de bricolage démarre le samedi 24 septembre à 14h00 à la salle Ti an holl.

Il a lieu tous les samedi en période scolaire et les enfants peuvent y participer à partir de 6 ans.

Comité d'animation

Le troisième thé dansant aura lieu le dimanche 16 octobre à partir de 14h00.

Il est toujours animé par le pétillant DJ Christian de Galaxie Man.

Le ticket d'entrée est fixé à 8 € :

Ce prix comprend la prestation du dj, un café, thé ou chocolat agrémenté d'une excellente pâtisserie. Les bouteilles d'eau sont mises gracieusement à la disposition des participants.

Tous ensemble

Les cours de gymnastique d'entretien ont repris le 9 septembre, ils sont dispensés par un animateur de « S.I.E.L BLEU ».

Ils ont lieu le vendredi de 09h15 à 10h15 à Ty Kreis-Ker et sont ouverts à tous, femmes ou hommes. Renseignement : Jeannine COLIN 06 66 80 14 93.

Un stage conduite senior aura lieu à Ty Kreis-Ker, le mardi 11 octobre à 14h00. Organisé par GROUPAMA. Ouvert à tous.

Café jardin

Les jardiniers du Café Jardin feront leur rentrée samedi 24 septembre.

La séance sera consacrée à l'aménagement d'un jardin d'agrément.

Rendez-vous à 15h00 à l'ancien manoir de Kerzellec pour venir y puiser de nombreuses idées à reproduire chez vous avec un professionnel des aménagements de jardins.

Le rendez-vous suivant est fixé au samedi 29 octobre. Nous recevrons le « M. Jardin » de France Bleu BreizhIzel, Philippe MUNIER, qui viendra nous aider à préparer notre jardin pour l'hiver.

Ces réunions sont ouvertes à tous, adhérents ou non de l'association et les habitants des communes environnantes sont les bienvenus.

Pour 2016, l'adhésion est fixée à 5 €.

VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù



ENSEMBLE PAROISSIAL

L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, et Saint-Urbain.

Il propose aux enfants, dès le CE2 un parcours de catéchèse par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 09h30 à 12h00. Le catéchisme reprend le dimanche 25 septembre.

Inscriptions : Rolande GUYADER : tel. 02 98 20 61 14.

Renseignements : 02 98 25 80 47, ou au presbytère de Daoulas, 24 rue de l'église, les matins de 09h30 à 11h30, excepté le dimanche.

Horaires des messes pour l'ensemble paroissial :

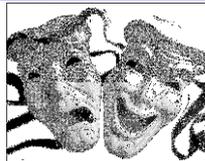
- ◆ Abbatale de Daoulas : les samedis à 18h00 et le 5^e dimanche du mois à 10h30.
- ◆ L'Hôpital-Camfrout : le 1^{er} dimanche des mois impairs à 09h30.
- ◆ Saint-Urbain : le 3^e dimanche des mois impairs à 09h30.
- ◆ Irvillac : le 1^{er} dimanche des mois pairs à 09h30.
- ◆ Logonna-Daoulas : le 3^e dimanche des mois pairs à 09h30.



LES POQUELINS

Reprise du théâtre pour les **Poquelins de Lann Urvan** le 21 septembre à Ty Kreis-ker :

- ◆ à 18h00 pour les jeunes et adultes.
- ◆ de 17h00 à 18h00 ou de 18h00 à 19h00 tous les mercredis pour les jeunes à partir de 7 ans.



Cette année nous souhaitons créer une troupe adulte pour réaliser un nouveau projet et ainsi pouvoir "agrandir" et diversifier l'association. Il n'y a pas de créneaux horaires fixés, nous attendons vos retours.

Spectacle « La Noce » mise en scène de la Fonderie Théâtrale (avec qui nous sommes associés), le vendredi 11 novembre à 17h00 à la salle Ty Kreis-ker.

Pour tous renseignements complémentaires contacter : Amélie MOAL au 02 98 25 02 09 ou courriel : lespoquelins@orange.fr.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Notre vie associative est dynamique. Le nombre de stands des diverses associations de Saint-Urbain en était le reflet lors de ce forum :

des activités sportives aux activités musicales, en passant par les associations caritatives, la culture, les loisirs créatifs, l'école, la jeunesse... Les membres des différentes associations ont pu recruter de nouveaux adhérents et exposer le programme de leurs activités pour cette saison 2016-2017.



Merci à tous les bénévoles qui œuvrent à la vie de notre commune. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site de la mairie concernant chacune de ces associations (horaires, contact).



SCRAP

Le SCRAP à Lann Urvan organise une foire aux loisirs créatifs le dimanche 27 novembre de 10h00 à 16h00 à la salle Ty Kreis-Ker.

Entrée 1,50 € (gratuit : -12 ans).
Exposants : 3 € le ml (tables fournies).
Accueil à partir de 09h00.

Réservation : 06 89 55 69 22
ou scrapalanurvan29@gmail.com



Livre échange

Les permanences de la bibliothèque reprennent 3 fois par semaine :

- ◆ mardi de 16h00 à 18h00,
- ◆ jeudi de 20h00 à 21h00,
- ◆ samedi de 10h30 à 12h00.



Adhésion : 5 € pour le dernier trimestre 2016

A noter :

- ◆ une nouvelle sélection de livres pour enfants.
- ◆ Comité de lecture le vendredi 30 septembre à 20h30.

ESM

Élection du nouveau bureau de l'ESM :

Président : Maurice KÉROMNES

Vice-président : Romuald ANSQUER (commission sportive Seniors-Loisirs-Vétérans).

Vice-présidente : Stéphanie JACOB (commission Animation-commerciale).

Vice-président : Johan YVINEC (commission Jeunes).



Le traditionnel moules frites aura lieu le 8 octobre à Ty Kreis-Ker à partir de 19h.

Adultes 12 €
Enfants 6 €
À emporter 9 €

Renseignements
06 63 95 76 18
ou
06 09 40 16 22.

Samedi 8 Octobre

Grand MOULES FRITES

Apéritif
Moules Frites (à volonté !)
Poire Belle Hélène
Café

12 €

Formule Enfant 6 €

Formule à emporter 9 €

Joueurs U6 jusqu'à U13
La Formule Enfant est OFFERTE !!!

SAINT URBAIN

à partir de 19 H à la salle Ty Kreisker

Renseignements au

06.63.95.76.18 ou 06.09.40.16.22

Organisé par l'E.S. Mignonne

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 19 au 23 septembre	salade de pommes de terre chipolatas ratatouille emmental fruit de saison	carottes râpées sauté d'agneau frites fromage blanc	quiche lorraine poulet rôti petits pois carottes leerdammer fruit de saison	salade de haricots verts dos de lieu pommes de terre au four crème dessert
Du 26 au 30 septembre	pastèque parmentier de poisson salade verte crème dessert à la vanille	tomates vinaigrette émincé de bœuf pâtes (penne) fromage blanc aux fruits	surimi mayonnaise steak haricots verts saint paulin fruit	concombre au fromage blanc blanquette de dinde boulghour - petits légumes tarte aux pommes

PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école porte sur les années 2016-2019. Il est actuellement en cours de validation.

Il est bâti autour de trois axes :



Axe 1 : Ouvrir les élèves aux différents langages par l'initiation au théâtre, le développement de la culture (et du langage en maternelle) et la maîtrise du niveau A1 en anglais, voire accéder au niveau A2.

Axe 2 : Améliorer les résultats scolaires au regard des compétences du socle en aidant les élèves en difficulté, en élaborant une évaluation positive tout au long du parcours scolaire et en favorisant l'intégration des plus petits et instaurant la confiance entre les familles et l'école.

Axe 3 : Développer des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces dans l'utilisation des outils numériques et d'autres supports, le renforcement de la lecture, de l'écriture et le développement de la culture.

RENTRÉE SCOLAIRE --2016--



L'équipe enseignante de gauche à droite :

Enseignant	Niveau	Nb d'élèves
Véronique BERNIER	GS/MS	28
Nolwenn PRIGENT		
Gaëlle GOURVÈS	CE2	27
Daniel GOURMELON	CM2	20
Adeline POULMARCH	PS2/PS1	26 (14+ 12)
Sylvie BOUÉ	CM1	21
Martine LE MARTELOT	CP	17
Céline BEAUGENDRE	CE1	30
Yann SIMON (absent)	MS/PS2	25 (20 + 5)

Il y a 194 élèves et 8 classes.

Nolwenn PRIGENT remplace Daniel GOURMELON (Directeur) pendant son temps de décharge administrative le mardi et le mercredi.

Le personnel affecté à l'école de gauche à droite :

Claudine AUTRET (ASEM de la classe de GS)
Christopher REMETTER
Tanguy LE JONNY
Laurence NOËL (ASEM de la classe PS2/MS)
Patricia DIETSCHY (ASEM de la classe de PS1/PS2)
Eminé AYDOGAN

Absente sur la photo : Cindy LE GATT

Le personnel participe aux TAP et à la garderie.





AIDE AUX DEVOIRS

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui depuis 9 ans aident les enfants à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants.

Vous souhaitez transmettre des connaissances.

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le jeudi, de 17h00 à 18h00.

Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des 11 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Pascale CORRE DIVERRES, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



TAP

A chaque fois, l'objectif est d'éveiller la curiosité des enfants tout en leur permettant de s'exprimer et de jouer.

Cette année la rentrée des activités périscolaires (TAP) reprend avec les ateliers du vendredi à partir de 15h00. Suite aux résultats du questionnaire adressé aux enfants, parents et intervenants, de nouvelles activités voient le jour.

L'organisation reste semblable à l'an dernier, avec quelques changements pour les intervenants professionnels extérieurs. La majorité d'entre eux a souhaité renouveler la convention de partenariat avec la commune de Saint-Urbain pour l'année entière. De même, les agents sont motivés pour poursuivre les animations avec les enfants. Patricia, Laurence et Claudine encadrent chacune un groupe de 10 enfants de maternelle. Un 4^e groupe découvrira le théâtre avec Fred BARON. En 2016-2017, les animateurs professionnels ne se consacreront pas seulement aux élémentaires. Ils interviendront aussi pour encadrer les élèves de grande section.

Les autres agents ont d'autres responsabilités : Eminé avec l'aide de Christopher se charge de sécuriser la sortie des enfants et de confirmer la présence des enfants inscrits aux TAP. Tanguy est affecté à la préparation du goûter.



Les intervenants professionnels pour septembre-octobre, de gauche à droite :

Au 1^{er} rang : Elisabeth ALLEGOET de Flore & Seven (expression corporelle – zumba kids), Géraldine GUERIN et Rachel LA PRAIRIE de Arts et Créations (arts créatifs), SOFI artiste peintre (arts plastiques),

Au 2^e rang : Frédéric BARON de la Fonderie théâtrale (Théâtre) et Gérard CRENN, président d'Elorn Handball (Virginie PIERRE, absente sur la photo animera l'atelier en remplacement de Vincent QUINTIN).

Les inscriptions aux TAP (Temps d'activités périscolaires) se font toujours par période scolaire. Comme l'an passé, chaque atelier du vendredi sera facturé 2 €, correspondant à 01h30 de TAP en comparaison à 2,16 € l'heure de garderie.

Les inscriptions pour la période, s'étalant de 6 à 11 semaines selon le calendrier scolaire, doivent être respectées de façon à assurer la sécurité des enfants, mais aussi à assurer un bon fonctionnement des animations.

Elémentaire	
Zumba kids	Flore & Seven
Arts créatifs	Arts & créations
Arts plastiques	Sofi
Sport-Handball	Elorn Handball

Au programme :

Maternelle	
Théâtre	Fonderie théâtrale
Jeux-Livres & créations	Patricia
Jeux-Livres & créations	Laurence
Livres & créations	Claudine

Jacques PRISER de la Ligue de Bretagne, reviendra également en cours d'année pour partager sa passion du jeu d'échecs.

Pour les familles qui recherchent un mode de garde le mercredi après-midi, l'ALSH du pays de Daoulas à Loperhet accueille les enfants de 3 à 12 ans. Si une garde à domicile est préférée, la Kompani, un service de l'association Les Mésanges, est l'interlocuteur privilégié. En fin d'année scolaire, la mairie a ainsi mis en relation les 3 familles intéressées de façon à ce qu'elles puissent s'entraider. En outre la MPT anime La Passerelle pour les 9-11 ans. Ce dispositif fait le lien entre l'accueil dans un ALSH et un espace jeunes. N'hésitez pas à contacter ces 3 structures pour plus d'informations.

ALSH, 18, rue St Léonard, 29460 LOPERHET -
Tel : 02 98 07 34 15 courriel : centredeloisirs@loperhet.fr
Les Mésanges, 12 rue Kéréol, 29 460 DIRINON -
Tel : 02 98 07 14 06

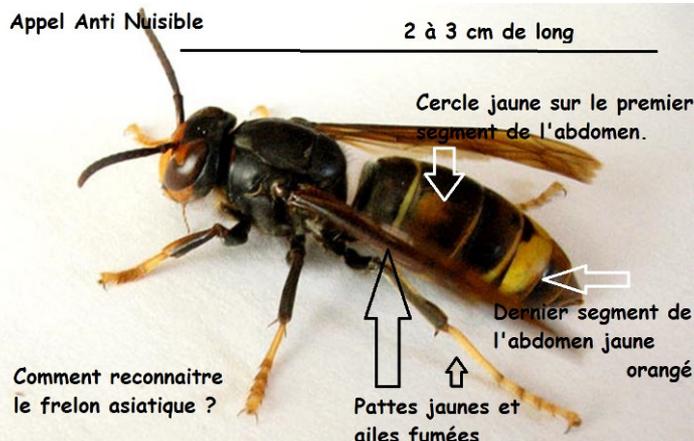
La **MPT** Secteur Jeunesse, Place François Mitterrand, 29800 LANDERNEAU - Tel : 02 98 21 53 94 (accueil)
lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr
ou 02 98 21 77 11 (secteur jeunesse)
<http://www.facebook.com/espacejeunessainturbain>



FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont de plus en plus nombreux dans notre région. À Saint-Urbain au moins 3 personnes se sont faites piquer le mois dernier. Aussi, semble-t-il important de connaître la marche à suivre lorsqu'on est confronté à des frelons.

Le frelon asiatique est considéré, depuis 2012, comme une espèce exotique envahissante, donc nuisible. La Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) a signé une convention avec la Fédération départementale de groupement de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON). À ce titre, la destruction de leur nid par une société agréée est prise en charge financièrement par la CCPLD, mais uniquement pour le frelon asiatique. Les opérations concernant les frelons européens sont à la charge des demandeurs.

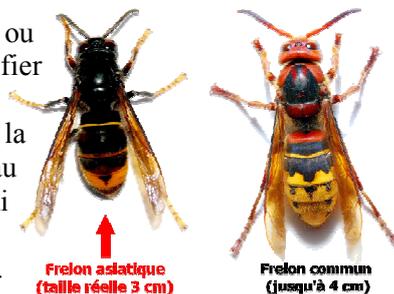


Dans un premier temps il convient donc de s'assurer qu'il s'agit bien de frelon asiatique : il paraît noir avec une bande jaune orangée en bas de l'abdomen, alors que son cousin européen paraît avoir un abdomen jaune et noir.



Les frelons ne deviennent agressifs que lorsqu'on s'approche de leur nid qui peut être en hauteur ou assez bas, dans une haie ou sur un abri de jardin par exemple. Ceci permet de localiser approximativement l'endroit du nid sans prendre de risque.

En cas de doute ou d'impossibilité d'identifier l'espèce, vous pouvez appeler le référent de la commune, M. NICOL au 02 98 25 06 15 qui identifiera l'espèce, ou la mairie au 02 98 25 03 04.



Si le frelon asiatique est identifié, vous devez appeler la FDGDON au 02 98 26 72 12 ou leur envoyer un courriel à : accueil@fdgdon29.com. Elle vous fournira une liste des professionnels référencés que vous pourrez appeler pour une intervention.

Cette liste est aussi disponible à la mairie.

RUCHERS

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration a changé cette année et est désormais fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre pour la campagne écoulée. Cette déclaration est totalement dématérialisée à compter du premier septembre.

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Elle se fait directement sans login ni mot de passe. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI) de façon immédiate.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles devenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de reproduction

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉ APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

